



## Commission différentielle du 24 janvier

### L' employeur tient parole

Comme l' avait souhaité le Directeur de l' Ucanss , une nouvelle commission a été planifiée ce jour pour discuter d' une possible revalorisation sur 2018

Avant d' aborder cette question , l' Agent comptable de l' Ucanss a présenté aux organisations syndicales la situation financière actuelle :

Nous constatons une stabilité financière :

→Baisse de 5% de l' attribution de la rente trimestrielle dont le montant s' élève à 262 € .

→Augmentation du nombre d' attribution d' un capital : 1178 en 2017 , le montant moyen par bénéficiaire est de 1862 € .

**La CFTC entend ce discours , nous constatons que la situation est plutôt satisfaisante et que cela permettra de répondre au pic de départ prévisible sur 2018/2024 .**

Le Directeur de l' Ucanss souhaite que l' on reste prudent , il faut tenir compte des départs prévisibles sur la prochaine période dus en partie aux nouvelles règles en matière de retraite mais aussi sur la source de financement : aujourd' hui les contraintes budgétaires ( politique des effectifs , taux d' evolution resserré ) nous conduisent à une certaine réserve .

L' employeur souhaite connaître les positions des fédérations sur l' année 2018

La CFTC s' exprime en premier :

**Compte tenu d' une inflation à 1.27 ,d' une augmentation de la CSG de 1.7 à compter de janvier 2018, la CFTC revendique le maintien du pouvoir d' achat par une revalorisation de 2.9% . Nous sommes conscients que cela entrainera un déficit annuel mais sans pour autant mettre en péril la situation financière du système .**

L' employeur entend toutes les propositions qui sont au moins communes sur une demande de revalorisation . Il rappelle qu' en 2017 , il n' avait pas souhaité faire de proposition mais qu' il avait donné son accord pour une nouvelle commission sur Janvier afin de rediscuter .

Aujourd' hui l' employeur est en mesure de faire une proposition de **revalorisation à hauteur de 2%**

**la Délégation CFTC vote favorablement cette mesure qui permettra pour le moins d' absorber l' augmentation de la CSG .**

Il a été décidé de planifier les réunions sur Février